

SUCCESSION MME DEW



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 août 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 janvier 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

**Article 1378-1 Code de
procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du
28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 26 février 2020,
Madame Betty **DEW**, en son vivant retraitée, demeurant à GOULT (84220) 1234 chemin de la Verriere.
Née à NASSAU, BAHAMAS le 6 août 1927.
Divorcée de Monsieur Luis ESTEVEZ, Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité britannique.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à APT (84400) (FRANCE), le 25 août 2020.
A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 12 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les



Ecrit par Echo du Mardi le 14 janvier 2021

conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Christophe LERSY, notaire à GORDES (84220)-VAUCLUSE rue des Clastres, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3950074

publié le 14/01/2021